# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 24 SEPTEMBRE 1884. 58ème Année

Dufour, Dennet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI 24 SEPTEMBRE 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

| | |
|---|---|
| Un an | $2 00 |

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Spear & Escoffier, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles, actions de compagnies d'assurances.

## La Nouvelle Orléans et l'Exposition

Il règne, parmi nous, dans certains esprits, à l'endroit de notre prochaine Exposition, un manque de confiance, une quasi-incrédulité dans le succès, qui engendrent une sorte d'indifférence, d'apathie dont les conséquences peuvent être désastreuses et qu'il faut secouer à tout prix, combattre à outrance.

Cette malheureuse disposition morale vient de ce que l'on ne se rend pas assez compte de la portée de l'entreprise et des résultats immenses qu'elle peut avoir pour la Nouvelle-Orléans.

On n'ignore pourtant pas qu'il se fait un commerce énorme entre le Mexique, l'Amérique Centrale, l'Amérique du Sud, d'un côté, et le reste du monde, l'Angleterre surtout, de l'autre côté. Les chiffres suivants suffisent pour en donner une idée. Dans l'année 1882-83, les exportations de ces différentes régions se sont élevées à $413,094,000, et les importations qui y ont été faites, à $338,824.000; — ce qui donne, un total de $752,018,000.

A qui profite cet énorme négoce? A l'Angleterre, qui en fait, à elle seule, une bonne moitié, malgré son éloignement, malgré sa situation au delà de l'Atlantique, au Nord de l'autre hémisphère. Il y aurait à croire que les Etats-Unis, qui se piquent d'être un peuple d'industriels, de trafiquants, qui occupent le même hémisphère, que ces pays, qui en sont voisins, qui leur sont unis par la similitude des institutions; car, à l'exception du Brésil, les deux Amériques ne forment—en réalité, qu'une République—il y aurait à croire, disons-nous, que les Etats-Unis ont aussi une très forte part de ce négoce. Il n'en est rien; ils en font à peine la cinquième partie.

Les relations de l'Union avec le Mexique, tout en laissant à désirer, sont en meilleur état. Ainsi, sur un total d'exportations de $28,835,000, nos voisins nous en ont, en 1883, envoyé $8,462,000; sur une valeur générale de $29,290,000, d'importations, ils en ont reçu, de nous, $15,483,000. Près de la moitié de leur commerce a été fait avec nous, et, ce qu'il y a de mieux encore, c'est que la balance du commerce a été en notre faveur, pour la somme de $7,021,000.

De ce côté donc, la situation est convenable, mais il n'y a pas de quoi nous en vanter énormément. Les deux pays sont voisins: ils sont unis par une si longue ligne de frontières; le Golfe, d'un côté, le Pacifique, de l'autre, établissent des communications si faciles, si rapides, entre leurs différents ports, que l'on est étonné de ne pas voir les Etats-Unis les maîtres absolus du marché mexicain.

Voilà précisément la situation générale qu'ils veulent changer. La tâche est rude et étendue; ils l'entreprennent tout entière, et ils s'attaquent, à la fois, non seulement à leurs voisins immédiats, mais à l'Amérique Centrale, à l'Amérique du Sud.

Le quarante huitième Congrès n'a, certes, pas déployé un excès de zèle dans les questions économiques; on pourrait même lui reprocher une négligence coupable pour les intérêts commerciaux du pays. Il a, pourtant, chargé une Commission d'aller explorer les différentes contrées de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud, en vue de consolider, de resserrer les relations amicales qui existent déjà entr'elles et l'Union, d'en former de nouvelles, autant que possible; surtout, d'y étudier les goûts, les besoins des populations, afin que nos industriels, nos commerçants puissent s'y conformer, fabriquer pour elles et leur envoyer les articles qui leur font le plus défaut, qui sont plus particulièrement recherchés par elles.

L'œuvre est bonne, incontestablement; et, accomplie par un Congrès comme celui dont nous venons de parler, doué de si peu d'initiative en matière économique, elle prouve qu'elle lui a paru bien utile, bien urgente—sans quoi, il ne s'en fût pas occupé.

Ce n'est pas tout. Cette grande Exposition industrielle, que nous avons l'honneur d'avoir lancée, à laquelle nous avons mis la première main, elle s'est développée, grâce à ce même Congrès, grâce à l'administration de Washington, grâce aux industriels, aux négociants du Nord, qui, tous, ont prodigué leurs efforts, leur temps, leur argent, pour lui donner un caractère national, pour la rendre digne de recevoir les produits des nations civilisées, non seulement du nouveau, mais de l'ancien monde.

Il est bien évident que ni les deux Chambres, ni le Cabinet de M. Arthur, ni les négociants et les hommes d'affaires des Etats de l'Est et de l'Ouest n'eussent fait tous ces frais, s'ils n'avaient été convaincus que leurs affaires devaient nécessairement rapporter au centuple, et que, le lendemain de cette grande fête de l'industrie, le commerce de l'Union allait, de ce côté, doubler, quadrupler, décupler.

Or, il n'y a qu'à jeter les yeux sur la carte, pour s'apercevoir que nous sommes le chemin qu'est forcément appelé à prendre cet immense commerce; que nous sommes la clé qui ouvre la porte du Golfe à toute la Vallée du Mississipi, la plus vaste la plus fertile du monde; il n'y a qu'à jeter les yeux sur la carte, pour comprendre que c'est de notre port que doivent partir presque tous ces produits, naturels et manufacturés, pour se diriger ensuite vers le Mexique, le Guatemala, les deux Honduras, les Républiques de San Salvador, de Costa Rica, de Colombie, du Venezuela; vers les Guyanes, l'Equateur, le Pérou, la Bolivie, le Chili, la République Argentine, l'Uruguay, le Paraguay, et enfin l'empire du Brésil.

En face d'une pareille situation, devant un aussi magnifique avenir, pouvons-nous hésiter un seul instant? Notre premier devoir n'est-il pas de nous jeter, dans le mouvement? Quels que soient les efforts que nous fassions, n'en serons-nous pas de toute nécessité amplement, merveilleusement récompensés?

Que l'on ne dise pas que les entreprises de ce genre ne rapportent pas, ou rapportent bien peu, et qu'elles exposent trop souvent les populations à d'amères désillusions. Nous pouvons répondre victorieusement à cette objection, et cette réponse, c'est un Etat du Sud qui nous la fournit.

Voyez, par exemple, la Caroline du Nord; elle n'a rien qui la distingue de nous, qu'un esprit d'initiative, d'entreprise qui est aussi exubérant chez elle, qu'il fait défaut chez nous. Eh bien la Caroline du Nord avait eu l'idée de prendre part à l'Exposition de Boston; elle avait, dans ce but, fait un petit sacrifice, voté une somme de $17,000.

Croyez-vous qu'elle s'en repente aujourd'hui, et que ses avances lui aient occasionné le moindre désappointement? Tout au contraire; ces $17,000, intelligemment employés à Boston, ont été si utiles à son industrie, à ses affaires, qu'elle n'a pas hésité à voter, cette fois, $50,000, pour figurer convenablement à notre Exposition. Que répondre à un semblable argument, à un si éloquent précédent?

Mettons-nous donc immédiatement et énergiquement à l'œuvre; faisons largement, grandement les choses. Plus aucune de ces mesures étroites, qui non seulement entravent l'Exposition, comme entreprise, mais même tendent à lui nuire dans l'esprit des habitants du pays. Si les logements manquent un peu à la Nouvelle-Orléans, il vaudrait bien mieux y remédier, en songeant à nous agrandir, à élever de nouvelles maisons, s'il en est temps encore. Si l'Exposition était mal vue à la Nouvelle-Orléans, que serait-ce donc à l'étranger?

**Le Maître de Forges.**—Cette pièce, tirée par l'auteur, George Ohnet, de son célèbre roman "Le Maître de Forges", a eu un immense succès à Paris l'hiver dernier. M. William R. Jenkins, libraire, No. 850 Sixth Avenue, cor. 48th Street, New York, vient d'en publier une fort jolie édition qui fait partie de son "Théâtre Contemporain". Prix, 25 cts.

**Cure merveilleuse.**—MM. Wood & Co, 97 Baronne, ont un remède merveilleux pour le rhumatisme. Voir l'attestation de M J. S. Palliet, 82 rue Bourbon.

Nous publierons, demain, jeudi, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

M. H. Billard, (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du Monde Illustré du 6 sept.

Le "Weather Service" de la Louisiane, coopérant avec le "United States Signal Service" a établi les stations suivantes d'où le froid et la gelée seront annoncés, dans tout l'Etat, particulièrement dans la région sucrière au moins vingt quatre heures avant qu'ils arrivent en Louisiane.

Nouvelle-Orléans, St Peters, St Gabriel, Port Eads, Davis, St James, Baton Rouge Junct., Maringouin, Melville, Morrows, Cheneyville, Mooreland, Plaquemine, Alexandrie, Franklin, Morgan City, Opelousas, Vermilionville, Baldwin, Boutte, Carencro, Eola, Pattersonville, St Martinville, Terrebonne, Washington, Lake Providence, St Joseph, Shreveport, Mansfield, Natchitoches, Clinton, Red River Landing, Mandeville, Kenner, Convent, Baton Rouge, Pointe-à-la Hache, St John, Achnel, Grosse-Tête, Fordoche, Goshen, Bunkie, Le comte, Donaldsonville, Bayou Sara, Chenyville, Jeannerette, Nouvelle-Ibérie, Thibodaux, Whyteville, Bayou Salé, Broussardville, Chacahoula, Grand Coteau, Raceland, Sorrel, Tigerville, Monroe, Delta, Vidalia, Minden, Coushatta, Lake Charles, Amite City, Houma.

Dans une brochure qu'il a publiée, le 11 septembre, à Paris, le correspondant français du *New York Herald* se prononce en faveur d'une coalition des grandes puissances européennes contre l'Angleterre.

La brochure, dont l'*Evénement* du 10 nous donne des extraits, se termine ainsi:

Maintenant, la France a-t-elle intérêt à laisser faire?

Oui.

Dans toutes les guerres entamées par les Allemands, ils ont toujours su isoler leur ennemi en s'assurant des neutralités qui, en cas de revers, seraient vraisemblablement devenues des alliances—car la neutralité est déjà un engagement. Si, au lieu d'être vaincu à Sadowa, Benedeck avait culbuté l'armée prussienne, la Russie serait certainement intervenue, et si, après Saint-Privat, la France victorieuse avait envahi l'Allemagne, de toutes les nations neutralisées—y compris l'Angleterre—auraient surgi des entraves.

A nous d'être puissamment neutres aujourd'hui à côté d'une formidable alliance contre l'Anglais, et on demande s'il faut laisser faire!.... Oui! cent fois oui, parce que la France aura toujours intérêt au malheur de l'Angleterre, qui jamais ne laisse échapper une occasion de la trahir et même de l'humilier.

Des faits récents présents à toutes les mémoires, jusqu'aux injures d'hier dont les journaux abreuvent le brave amiral Courbet, sont là pour le prouver; il en a été toujours ainsi et rien ne tend à prouver que la haine et même le mépris que chaque Anglais individuellement nourrit ouvertement et impudemment pour la France fassent place un jour à des sentiments moins aveugles et plus loyaux.

Il ne faut pas oublier ces mots profonds de celui qui a donné à l'auteur les prophéties qu'on a lues plus haut:

"Tant que l'Angleterre sera debout, la France, en entrant en guerre, aura inévitablement deux ennemis: celui qu'on combattra vaillamment à découvert et la rampante Angleterre qui cherchera toujours à la miner subrepticement."

Pour cela une guerre prochaine—guerre terrible—est inévitable entre Nous et Elle.

D'autres veulent la faire à notre place et nous n'y consentirions pas!

Ce serait folie.

Nous y gagnerons d'abord notre sang et notre argent.

Et si l'heure rêvée de la revanche sonne un jour, elle ne sera plus là pour nous nuire dans l'ombre comme elle le ferait certainement.

Laissons donc les Allemands et les Russes la détruire.

Ce faisant, c'est pour nous qu'ils travaillent.

Et quand ce salutaire désastre sera accompli, nous verrons.

Mais, pour le moment, il faut se contenter de crier de toutes ses forces:

Sus à l'Angleterre!

Deux extraits du *Post* de Berlin, qui est considéré comme l'organe officieux du ministère des affaires étrangères de l'Allemagne:

En ce qui concerne la supposition que l'Allemagne veut à tout prix s'assurer l'alliance de l'Angleterre contre la France, nous avons déjà, à plusieurs reprises, démontré toute l'absurdité d'une idée pareille. Si nous avions l'épouvantable malheur de nous trouver dans l'obligation de faire encore une fois la guerre à la France et que nous ayons commis l'insigne folie de prendre l'Angleterre pour alliée, nous verrions celle-ci faire main basse sur les possessions françaises à Tunis, au Congo, dans l'Annam, au Tonkin, et Dieu sait où encore; puis, cela fait, elle nous conseillerait sans doute, à nous ses alliés, de restituer l'Alsace et la Lorraine, afin que désormais la paix puisse régner sur le monde.

Le jour où les hostilités auraient pris fin, l'*entente cordiale* des deux nations libérales recommencerait à fleurir plus prospère que jamais, et elle aurait ce résultat que, pour le plus grand profit de l'Angleterre, la France mettrait tous ses soins à empêcher le développement de l'Allemagne.

A Willos, courtier d'actions, de billets et de bons a transféré son bureau au coin des rues Baronne et Gravier.

On lit, dans la *Post*, de Berlin, du 3 septembre:

La presse anglaise s'est trompée si elle a cru qu'elle allait exciter le mécontentement de l'Europe contre la France. Ses efforts ont amené, précisément, le résultat contraire et provoqué un mouvement d'hostilité à l'égard de la Grande-Bretagne, qui n'hésite pas à prendre les mesures les plus barbares lorsque ses intérêts sont en jeu et qui refuse aux autres puissances l'ombre du même droit.

L'Europe sait que la cause pour laquelle la France se bat en Chine est la cause de la civilisation contre la barbarie; l'Europe suit donc avec intérêt les succès de la France. Un échec de la France dans l'extrême Orient, échec bien improbable, entraînerait la ruine du commerce asiatique, pour bien des années.

Les Chinois, grisés par leur triomphe, n'auraient plus le moindre respect pour les étrangers, à quelque nationalité qu'ils appartiennent. Même les Anglais rencontreraient bien des difficultés à continuer leurs importations d'opium!

La *Presse*, de Vienne, du 3, considère, pour plusieurs motifs, la nouvelle d'une déclaration de guerre par la Chine à la France comme absolument invraisemblable.

Sans doute, une guerre officielle serait pour la France un désastre, mais un embarras que la Chine en fin de compte se repentirait fort de lui avoir suscité. Après le pitoyable début de la guerre pour les Chinois, ceux-ci ne peuvent plus compter, en effet, sur un succès militaire qui découragerait les Français et les obligerait à renoncer à la lutte. Bien plus, la Chine a tout lieu de craindre l'ingérence des neutres, qui ne demandent pas mieux que de pêcher en eau trouble.

## LOUISIANE.

Le *Démocrat*, paroisse Pointe Coupée du 20 septembre:

On demande, partout, de la pluie, à grands cris. La chaleur continue a être excessive, pendant la journée, mais les nuits ont été fraîches durant toute la semaine qui vient de s'écouler.

—Les temps sont bien dûrs, et jamais nous n'avons vu l'argent si rare. S'il y en a parmi nous, il ne se trouve certainement pas dans la circulation.

—Tous les rapports qui nous arrivent des différentes parties de la paroisse nous annoncent que nous n'aurons, tout au plus, qu'une demi-récolte de coton.

—Les coquelicots (cockleburs) qui viennent sur la levée et sur les terrains inondés, dont les eaux se sont retirées, trop tard pour y jeter une seconde semence, poussent rapidement et promettent une abondante récolte.

—Les habitants de notre petit hameau de Picayuneville ont commencé à faire leur approvisionnement de bois.

—Nous revenons d'une tournée d'inspection sur l'Atchafalaya. Les récoltes—surtout dans la partie inférieure de la paroisse—souffrent beaucoup du manque d'eau. Nous n'avons pas entendu parler de chenilles. Malgré la sécheresse, les environs de l'Atchafalaya donneront une bonne récolte. Nous ne voulons faire aucune comparaison, mais il nous faut bien dire que la plus belle récolte de coton que nous ayons vue est celle du Capt David T. Merrick. Ses 500 acres de coton ont une magnifique apparence.

—Nous annonçons avec plaisir que les travaux de la crevasse Lakeside sont achevés, ainsi que ceux qui ont eu lieu devant la propriété Lacour. Mais on éprouve beaucoup d'inquiétude sur la reconstruction de la levée qui protège la propriété de M. Callahan. Si ce travail ne se fait pas, il y a bien des malheurs à redouter.

L'*Opelousas Courier*, paroisse St-Landry, du 20 septembre:

La sécheresse et les vents du Nord continuent à régner parmi nous, et les récoltes sont littéralement brûlées. Ceux qui ramassent ou ont déjà ramassé leur maïs, disent que c'est le plus pauvre rendement qu'ils aient eu depuis bien des années. Ils ne feront pas plus d'une demi-récolte. Le coton s'ouvre beaucoup trop tôt; on doute qu'il fournisse plus d'un demi-rendement. Les pois et les patates douces souffrent considérablement; si cet état de choses continue, on n'en tirera que peu de choses, sinon absolument rien. La canne est dans une situation critique; ce que l'on attend de mieux d'elle, c'est une demi-récolte.

Dans les prairies, le bétail périt, faute d'eau; dans bien des localités, on est obligé de lui faire faire 10 milles, pour l'abreuver. La perspective est bien triste.

—M. Ch. L. Benjamin, un de nos marchands les plus estimés et les plus entreprenants, vient de mourir, après une longue maladie. Il était venu, de la Nouvelle-Orléans, s'établir à Opelousas, il y a sept ans. Il s'était conquis l'estime et les sympathies de tous, par ses manières affables. Il laisse un père âgé, une femme et deux enfants.

L'*Observer*, Pointe à la Hache, paroisse Plaquemines, du 20 septembre:

La chaleur a été excessive, durant toute la semaine.

—On entend résonner, de tous les côtés, le sifflet de la machine à battre le riz. Les travaux avancent rapidement sur toutes les habitations.

—Décédé, le 13 courant, à l'âge de 27 ans, Pascal Martin, jeune homme plein d'avenir, que la mort vient d'enlever tout-à-coup à sa mère, à ses frères, à ses sœurs, qui pleureront longtemps sa perte.

Le *Marksville Bulletin*, paroisse Avoyelles, du 20 septembre:

Nous avons vu du très beau riz venant de chez M Azénor Gaillot; il a 14 pouces de long.

—Le chemin de fer du Pacifique est maintenant en bon état, et l'on voyage plus agréablement depuis qu'il est empierré.

—Nous recevons maintenant nos malles par la voie de Bunkie. La diligence quitte Marksville, chaque jour, à 10 heures du matin, et arrive régulièrement à 3 heures, à l'exception des dimanches.

—Mlle Kennedy, d'Evergreen, a fait une magnifique couronne de mariée qu'elle destine à l'Exposition. Cette couronne est tout entière en écailles de poisson; c'est un travail merveilleux.

—D'où vient que les bateaux font des voyages réguliers sur l'Atchafalaya et la rivière Ouachita, et que ceux de la Rivière Rouge sont arrêtés? L'absence de steamboats sur notre rivière fait grand tort à nos habitants. Nous devrions toujours y entretenir, ne fût-ce qu'un service de petit remorqueur. On nous dit qu'il y a cinq pieds d'eau à l'embouchure.

Le *Banner*, paroisse Pointe Coupée, du 20 septembre:

Le transport et le nettoyage du coton occupent, maintenant, toute notre paroisse.

—Pendant toute la semaine dernière, les journées ont été excessivement chaudes, les nuits humides et fraîches.

—Une quantité considérable de coton a été détruite, sur le Bayou Poydras, par les chenilles.

—Les travaux de la digue et de la levée Waterloo vont commencer lundi, et seront poursuivis vigoureusement, attendu que tout le matériel et tous les travailleurs sont maintenant sur les lieux.

—Près des habitations et sur les terres sablonneuses, la sécheresse a eu de si tristes résultats, que l'on peut, à peine, compter sur une demi-récolte.

—Samedi dernier, dans la soirée, nous avons eu une pluie abondante, qui a été accueillie avec joie. Des ondées semblables sont tombées dans plusieurs sections de notre paroisse, depuis une dizaine de jours, et pas une n'a causé le moindre dommage au coton. Elles ont été insuffisantes pour la pousse de la canne, et sont venues trop tard pour faire quelque bien au coton. Elles ont rafraîchi l'atmosphère, abattu la poussière et à moitié rempli nos citernes; là se bornent les bienfaits que nous en avons obtenus.

—Décédé, sur l'île de la Fausse Rivière, François Drozin Chust, à l'âge de 53 ans.

Le *Lake Charles Echo*, paroisse Calcasieu, du 20 septembre:

Notre Conseil municipal s'occupe de réparer le pont qui traverse le ravine Pithon.

—Nous éprouvons le besoin le plus absolu d'une fonderie, à Lake Charles. Pouvons-nous espérer que les propriétaires de scieries s'en occuperont? Quelles sont leurs vues à ce sujet?

—Les citoyens de West Lacassine font de nombreuses démarches pour obtenir une route de la malle, qui irait de la Station Welsh à l'établissement de M. Louis Lorrain.

—Les rapports de Choupique, de Hackberry, de l'établissement Vincent, de Sulphur City, nous apprennent que l'on est en pleine moisson de riz. Le rendement sera peu abondant.

—M. W. H. Prater, d'Edgerly, nous a montré un épi d'une variété de maïs qu'il a cultivé, cette année. L'épi porte 22 rangées de grains de 50 chacun; il pèse une livre.

—On nous écrit, de *Sugar Town*: La sécheresse a continué, dans notre voisinage, jusqu'à ce que les récoltes soient arrivées à maturité; malheureusement, celles-ci sont bien peu abondantes. Le coton ne donnera pas une demi-récolte, Quant au maïs, il n'y faut plus compter pour cette année. Il ne reste plus aux planteurs, pour toute ressource, que les pommes de terre et les pois. La perspective est bien triste.

Sur toutes les questions ayant trait aux actions, aux billets et aux bons, renseignez-vous auprès de A. Willos, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

## Le Pape et l'Episcopat Français.

On n'a pas oublié l'encyclique adressée en février dernier par Léon XIII aux évêques français, et dans laquelle il était plus particulièrement question du Concordat. Ce document, d'ailleurs des plus modérés, débutait par rappeler l'inanité des tentatives faites au siècle dernier pour déchristianiser la France; il déclarait que le Concordat avait été inspiré par une politique sage et habile; "les motifs qui autrefois le firent conclure suffiraient aujourd'hui, ajoutait-il, pour le faire maintenir. C'est une imprudence capitale de semer des germes de discorde entre deux pouvoirs. Le dessein de ceux qui veulent la séparation de l'Eglise et de l'Etat, une rupture avec le Vatican, nous cause de grandes préoccupations et de grandes angoisses."

Voici quelle était la conclusion de l'encyclique:

"Nous espérons que ce nouveau témoignage d'intérêt que nous venons de donner à la France fortifiera et resserrera les liens de salutaire union entre la France et le Saint-Siège, union qui fut de tout temps, pour tous les deux, une source d'avantages nombreux et considérables."

Le Pape reconnaissait en outre que, chaque fois qu'il avait fait présenter par le nonce des remontrances au gouvernement français, elles avaient été accueillies avec équité.

Cette encyclique a reçu des évêques français des réponses qui viennent d'être réunies en volume et parmi lesquelles on remarque celle des cardinaux archevêques de Paris, de Lyon et de Toulouse. En voici les passages essentiels:

Si les relations de bienveillance réciproque qui existaient jusqu'à ces dernières années entre l'autorité civile et l'autorité religieuse ont été malheureusement altérées, la vérité oblige tout homme de bonne foi à reconnaître que nous en bissons cette situation, loin de l'avoir provoquée. Toujours disposés à voir dans les procédés dont nous avons eu à souffrir plutôt des malentendus qu'un parti pris d'antagonisme, nous avons essayé maintes fois de dissiper les équivoques. Nous ne pouvons pas nous flatter d'y avoir réussi. Aussi était-il opportun que la voix du chef de l'Eglise se fît entendre et ramenât l'attention de tous sur les vrais principes dont l'application peut seule mettre fin aux difficultés présentes.

De quoi s'agit-il, en effet? Il s'agit de ces intérêts majeurs qui sont avant tout du domaine de la conscience: qu'on ne peut blesser ni négliger sans qu'il en résulte un trouble profond dans la société. L'Etat ne peut donc être indifférent à ces questions, ni les résoudre à lui seul. Votre Sainteté a montré le véritable terrain de la conciliation en rappelant tout le monde à une franche et loyale application du Concordat.

A la vérité, ceux-là mêmes qui voudraient réduire l'Eglise en servitude invoquent ce qu'ils appellent la politique concordataire.

Mais ils se sont sur cette convention les idées les plus fausses et semblent croire que le Concordat n'est pour la puissance civile qu'un moyen de tenir l'Eglise en tutelle et de restreindre son influence morale. Pour raisonner ainsi, il faut avoir oublié l'histoire de cette convention célèbre: elle fut accordée par le souverain pontife aux sages et patriotiques instances d'un gouvernement justement effrayé des désordres où dix années de révolution violente avaient laissé la nation. Selon une expression que l'on a bien souvent répétée: "le pouvoir appela la religion au secours de la société en péril"; et c'est le chef de la République française, le premier consul, qui s'adressa au chef de l'Eglise pour rétablir l'exercice public du culte catholique dans notre pays.

Si les partisans de la politique dite concordataire avaient présentes à l'esprit ces origines historiques du Concordat, ils ne croiraient pas que le respect de ce traité put se concilier avec un système qui tiendrait à dépouiller l'Eglise et à paralyser son action.

Votre Sainteté nous apprend que ceux qui dirigent les affaires de notre pays ont répondu aux réclamations qu'elle a dû plus d'une fois leur adresser, en se déclarant prêts à les accueillir dans un esprit d'équité. Nous prenons acte de cette assurance. Nous aimons à espérer que la parole du vicaire de Jésus-Christ sera toujours reçue avec respect, et qu'elle fera naître dans les esprits les plus prévenus des réflexions salutaires.

Quant à nous, évêques, nous serons les premiers à suivre les conseils qui nous viennent de si haut; et, sans nous départir de l'esprit de modération et de concorde qui est l'esprit de l'Evangile et celui qui a dicté votre lettre, nous continuerons à veiller avec sollicitude au bien des âmes et à défendre avec une fermeté apostolique les intérêts qui nous sont confiés.

Cette lettre porte la date du 25 février 1884.

Si vous désirez acheter des actions, des billets, des bons, adressez-vous à A. Willos, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

Dans une conférence très intéressante qu'il a faite à Paris, sur les travaux de M. Pasteur, relatifs à la rage, M. Bouley affirme que le jour n'est pas éloigné où la terrible maladie sera guérissable:

Lorsque M. Pasteur, dit-il, rendit compte de ces faits, devant le congrès médical international de Copenhague, sa communication fit accueillie par les applaudissements enthousiastes de l'assemblée, et notre compatriote M. Bouchard, professeur à la Faculté de médecine de Paris, qui la présidait ce jour-là, se fit l'interprète des sentiments unanimes, en disant à M. Pasteur que les applaudissements qui venaient d'accueillir son discours, "confirmaient la reconnaissance des peuples et l'admiration des savants."

Oui, sans doute, s'écrie M. Bouley, "la reconnaissance des peuples et l'admiration des savants" sont dès maintenant acquises à M. Pasteur, dont il ne faut pas séparer ses jeunes et généreux collaborateurs, pour cette nouvelle découverte accomplie, qui fait suite à tant d'autres et ajoute à leur éclat; mais que sera ce donc le jour où M. Pasteur aura transformé en réalité cette grande espérance qu'il a fait luire à nos yeux dans sa communication académique du 19 mai dernier, de pouvoir faire servir le virus atténué de la rage à rendre les organismes réfractaires non pas seulement aux atteintes des morsures à venir, mais encore aux effets des morsures déjà reçues?

Rien n'est plus difficile que de sauver de leurs angoisses les personnes qui ont été mordues par des chiens enragés, de chasser loin d'elles le fantôme qui les obsède et de leur rendre la libre possession d'elles mêmes. Toutes réclament un remède avec insistance et elles vont le chercher partout où la vogue en signale l'existence, puisque, aussi bien, la médecine, dans sa sincérité, est obligée de s'avouer désarmée et impuissante. Eh bien, ce remède, après lequel les victimes des morsures rabiques ont toujours aspiré avec tant d'ardeur, le jour n'est pas éloigné, sans doute, j'en ai, pour ma part, la conviction, où M. Pasteur pourra le mettre entre les mains des médecins; et ce remède, chose paradoxale en apparence, ce sera le terrible virus lui-même qui, destitué par la merveilleuse méthode de l'atténuation, de son énergie mortelle, aura été transformé en vaccin contre lui-même et pourra investir l'organisme auquel on l'inoculera d'une immunité bienfaisante, grâce à laquelle le virus naturel, inoculé par la morsure n'aura plus de prise sur lui.

Cet admirable résultat est aujourd'hui plus qu'une espérance, car l'idée est déjà entrée dans le domaine de la réalité; mais il faut que les expériences soient multipliées sur les animaux, afin que la démonstration devienne irréfragable, par la multiplicité des faits: on pourra dire alors que l'audace de cette méthode est justifiée par sa complète innocuité établie expérimentalement.

**Lisez, démocrates, lisez.**—Nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On fera bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal sus-mentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

Les projets de la Russie sur Constantinople sont encore dans le domaine d'un avenir très éloigné, mais, alors même qu'il arriverait qu'on voulût procéder immédiatement à leur réalisation, l'Allemagne ne verrait aucun motif de s'y opposer.

Le *Mémorial d'Amiens* annonce que le comité de la Société de gymnastique l'Abbevilloise, pour honorer le glorieux soldat qui sert la patrie avec tant d'éclat dans l'extrême Orient et honore sa ville natale, a décidé d'ouvrir une souscription pour offrir un sabre d'honneur à l'amiral Courbet.

Le comité s'inscrit pour 100 francs.

Nos remerciements à M. Thomson pour les journaux étrangers qu'il a eu la bonté de nous adresser.

M. Thomson est secrétaire de la Société d'Immigration de la Louisiane et un grand planteur sucrier de la paroisse St-Tammany. Il compte parmi les citoyens qui font le plus pour attirer les cultivateurs dans notre Etat, qui en a tant besoin.

Si vous désirez vendre des actions, des billets, des bons, allez à A. Willos, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

*La République Française:*

L'attitude fière et digne du gouvernement de la République depuis environ deux ans, les belles campagnes qui viennent d'illustrer le corps expéditionnaire du Tonkin et l'escadre des mers de Chine, ont rétabli le prestige que la France, sous le ministère de M. de Freycinet, avait eu le malheur de compromettre dans la vallée du Nil. La perte matérielle qui a été la conséquence fatale de la politique d'abdication, nos colonies d'Alexandrie et du Caire dispersées, notre part dans l'administration d'Egypte niée et supprimée, tous ces désastres ont-ils été compensés par l'établissement de notre protectorat sur l'Annam et le Cambodge par la conquête du Tonkin, par la fondation d'un nouvel empire colonial français dans les régions de l'extrême Orient? Il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir dès aujourd'hui la balance entre ces profits et ces pertes. Sur les bords du Nil tout était organisé; tout est à créer encore sur les rives du Song-Koi. L'Egypte est aux portes de Marseille; l'Indo-Chine est loin.

Quoi qu'il en soit, ceci est certain: la politique d'abdication est condamnée sans appel par l'opinion.

Les personnes cherchant des placements d'argent sûrs, feront bien de s'adresser à A. Willos, coin des rues Baronne et Gravier.

Nous lisons, dans le *Temps*:

Voici quatorze ans que la France vit en république. C'est précisément la longueur de temps que Tacite appelait un *grand espace* dans un âge d'homme. Ce n'est pas un espace moindre dans la vie d'un régime politique, au moins en France, où, depuis un siècle, les régimes politiques restent bien au-dessous de la moyenne de l'existence humaine. Aucun de ceux qui ont précédé le nôtre n'a vécu plus de dix-huit ans, et si l'on fait la moyenne de leur durée, depuis 1792, on arrive à peine à douze ans.

Ce n'est point dans un calcul de ce genre toutefois que les républicains doivent puiser leur confiance. De ce qu'un régime a duré, il ne suit pas nécessairement qu'il durera toujours. Le temps qui l'établit et l'enracine est aussi ce qui l'use et l'affaiblit. Au contraire, on a pu tirer de ces calculs une sorte de loi générale d'après laquelle la quinzième année pour chaque régime un âge critique où se décide son avenir.

Cela tient sans doute à ce qu'au bout de cette période une nouvelle génération entre en scène, qui, sans avoir les mêmes souvenirs ni les mêmes objets d'enthousiasme ou de haine, apporte une autre expérience et d'autres besoins. C'est le flot nouveau de la vie populaire qui a jusqu'à présent emporté à peu près vers le même temps les régimes monarchiques et héréditaires qui ont essayé de s'établir en France. Plus ceux-ci étaient résistants, plus le choc de la vague a été violent et la ruine complète.

En se demandant comment la République supportera la même crise, il est bon de ne pas perdre de vue qu'elle a au moins un avantage sur la monarchie fixe et traditionnelle, nous voulons dire sa flexibilité naturelle et son don de métamorphose. Gouvernement reposant uniquement sur l'opinion, elle peut toujours s'y plier et se transformer même, soit quant aux hommes, soit quant aux lois, sans pour cela périr. C'est l'avantage des vaisseaux sur les murailles. La mobilité des premiers fait leur salut, tandis que l'inerte solidité des secondes rend leur ruine inévitable.

Toutefois, pour se rendre bien compte de la force actuelle de la République et de ses chances d'avenir, il faut entrer dans des considérations moins abstraites. La République dont nous vivons depuis quatorze ans n'est pas une entité métaphysique, une déesse surnaturelle, nous ne savons quel personnage mythologique faisant son entrée dans l'histoire comme un fondateur de dynastie.

Notre République est quelque chose de plus modeste et de plus sérieux tout ensemble. C'est un phénomène historique amené nécessairement par le cours même de l'histoire antérieure. Il est le produit, discutable sans doute, mais invincible, de cette logique interne qui préside à l'enchaînement des choses humaines. Etant donnés les crimes, les folies et les désastres de l'empire, l'état des opinions et des partis en France en 1870, elle ne pouvait pas ne pas être. M. Thiers ne l'a pas installée, il a eu seulement le bon sens de la reconnaître et le patriotisme de la servir. La meilleure preuve qu'elle ne doit pas son existence à l'arbitraire de volontés individuelles, c'est que M. Thiers a pu être renversé sans que la République fût détruite ou que les affaires des monarchistes allassent beaucoup mieux.

Une autre preuve non moins remarquable qu'elle était forcée, c'est qu'elle a été proclamée officiellement par des hommes qui n'en voulaient à aucun prix et n'ont cessé depuis lors de l'attaquer pour la détruire. La mort à jamais regrettable de Gambetta ne lui a pas été plus funeste que la présidence de M. de MacMahon. On s'étonne que tout ait fini, depuis quatorze ans, par tourner à son avantage, et qu'elle ait tiré profit de ses épreuves encore plus que de ses triomphes. Cela n'arrive qu'aux institutions qui sont dans le courant même des choses, et auxquelles tout aboutit nécessairement, parce qu'en dehors d'elles il n'y a rien de vivant ni de possible.

On parle des affaires de Chine:

—C'est réellement votre opinion?

—Le Min [illegible] sur la conscience.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée vendredi, le 26 septembre 1884, à 7 heures du matin, à l'église de l'Annonciation, au coin des rues Morales et Mandeville, pour le repos de l'âme de feu BASILE CIER.

De la part de sa veuve et enfants. 23sep—3f

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux, des meilleurs crûs, reçus des maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Portes de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en renom.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Bureau de Bienville Oil Works Co—31 rue Carondelet—L'élection annuelle de six Directeurs de cette Compagnie aura lieu, d'après sa charte, au bureau de la Compagnie, LUNDI, 13 octobre 1884, entre les heures de 10 A. M. et de 3 P. M.

A. BENJAMIN, Secrétaire.

24 sept—au 13 oct

SUCRIERS ET BRASSEURS.

Bi-Sulphite de Chaux de Bonnabel

PATANT DE 1851.

Constamment en usage par tous les PLANTEURS SUCRIERS en Louisiane et par tous les BRASSEURS du pays. Faites demande des circulaires. On peut toujours se procurer ma marchandise de MM. C. Ehlermann & Cie., 22me rue et Avenue Scott, à St-Louis; aussi, de Coolidge & Marcus, 241 rue Water, New York.

H. BONNABEL, Nile Orléans.

Boîte de poste 3197

24 sept—2m

CURE MERVEILLEUSE.

97, rue Baronne,

Nlle Orléans, 20 février 1884.

MM. Wood & Co,

Messieurs,—Ayant beaucoup souffert du rhumatisme pendant cinq ans, on m'a engagé à essayer votre cure merveilleuse. J'en ai pris deux bouteilles et j'ai été immédiatement soulagé.

J. S PALLIET, 82, rue Bourbon.

24sept—1m—Mer, Dim.

Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice.

(Casernes et Versailles.)

Assemblée Générale Trimestrielle.

Les officiers et membres de la Société sont notifiés d'assister à l'Assemblée Générale Trimestrielle qui aura lieu JEUDI, le 25 du courant, à 7 1/2 heures du soir, à la salle de la Société.

Le Conseil d'Administration se réunira le même soir à 7 heures précises.

Par ordre du Président,

SEBASTIEN ROY.

P. V. BELIMBO, Secrétaire. 21 sept—4f

# EN VENTE!

# EN VENTE!

40 factures de Chaussures et de Chapeaux.

L'assortiment le plus complet et le plus varié qu'il y ait au Sud.

DES Bottes pour dames à 95 sous, à $1, à $1.15 à $1.25.

DES Souliers bas pour dames à 75 sous, à 95 sous.

DES Pantoufles pour dames à 50 sous, à 60 sous, à 75 sous.

DES Pantoufles brochées pour messieurs à 95 sous.

DES Pantoufles en peau pour messieurs, à 75 sous, à $1.00.

DES Bottes boutonnées pour messieurs, bel article cousu, à $3.00.

DES Bottes lacées pour messieurs, article cousu, à $3.00.

DES Pantoufles pour messieurs, articles fins et bien finis, à $1 25, $1.50, $2.00 et jusqu'à $4 00, formant un assortiment extraordinaire et varié.

DES Escarpins vernis pour messieurs et jeunes gens. Pour $1.50 nous vendons un Escarpin verni pour messieurs.

Le Black Crook est toujours le meilleur article pour les écoliers.

LES DERNIERS ARRIVAGES de Bottes pour dames et Fillettes forment un assortiment de premier ordre.

Grande variété de chaussures pour enfants.

CHAPEAUX! CHAPEAUX!

Le département de Chapeaux est plein de nouveautés, toutes fabriquées spécialement pour la Nouvelle Orléans.

"LE LISMORE"

Notre Chapeau Lismore est l'article en vogue, nous le tenons dans plusieurs couleurs. "LE LISMORE" est ce qui coûte moins que le genre vieux régime. Essayez le "LISMORE."

A partir du 22 Septembre

Nous mettons en vente plusieurs lignes de Chapeaux pour enfants. Voyez notre assortiment avant de vous aventurer ailleurs.

ARTICLES DE VOYAGE.

Valises de toutes grandeurs, Sacs à main de toutes grandeurs, (Article pour dames). Malles à tous les prix.

Pour Souliers, l'ETOILE ROUGE.

Pour Chapeaux, l'ETOILE ROUGE.

Pour Articles de voyage,

L'ETOILE ROUGE,

Coin Canal et Passage de la Bourse.

La maison ouvre le Dimanche.

21sept—

Retour.

J'AI l'honneur de porter à la connaissance de mes clients et amis qu'ayant terminé mes travaux de peinture annuels, d'ouverture d'Exposition à Cincinnati, Ohio, et libre aujourd'hui de tout engagement immédiat, je suis comme par le passé à leur disposition.

A. FAURE. Peintre décorateur, No 290 rue du Canal.

23 sept—2f

Bureau de la "Crescent City Live Stock Landing & Slaughter House Co.," Chambre H Gallier Court, 11 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans, 10 septembre 1884.—Avis est par le présent donné aux actionnaires de la "Crescent City Live Stock Landing & Slaughter House Co." qu'il y aura une assemblée des dits actionnaires aux bureaux de cette compagnie, en la ville de la Nouvelle Orléans JEUDI, 15 octobre 1884, de midi à 3 heures, pour délibérer sur le transfert du domicile de la Compagnie dans la Paroisse St Bernard et pour amender dans ce but la Constitution de la dite Compagnie. On compte sur l'exactitude des actionnaires

Par ordre du Conseil de Direction.

J. NUMA AUGUSTIN, Secrétaire.

13 sept—13,24—1,15 oct

COMPAGNIE UNIVERSELLE DU Canal Interocéanique de Panama.

Bureau de la Louisiana National Bank de la Nile-Orléans.

Souscription à

387,387 OBLIGATIONS DE 500 FRANCS CHAQUE

ouverte actuellement jusqu'au 25 septembre 1884. Paiements en cinq versements, entre le 25 septembre 1884 et le 1er juillet 1885. Les obligations sont émises à 333 francs, rapportent 20 francs d'intérêt (4 pour cent) à partir du 1er octobre 1884, et payable tous les six mois, et sont remboursables au pair en 75 ans par voie de tirages semestriels. Les souscripteurs peuvent à leur choix se libérer entièrement en prenant livraison des obligations. Ces paiements rapporteront net 6.12—100 0/0 sur la somme placée. La préférence sera donnée aux porteurs d'actions de la compagnie, à raison d'une obligation par deux actions.

C. COLNE, Secrétaire. S. W THOMPSON, Président du comité américain

23 sept—3f

LE Dr. ALPHONSE SAUTER, médecin-spécialiste d'Europe, ayant 50 ans d'expérience, traite l'asthme, la phthisie, la débilité générale, les maux de gorge et les blessures. Il traite aussi toutes les maladies. Le Docteur ne demande aucune rémunération pour ses visites, ni pour ses consultations. Consultations en français, anglais, allemand et hollandais, à sa résidence, No. 97, rue St. Pierre.

21 sept—1m—dim, mer

Proposition.

LA proposition suivante est faite ici à une famille convenable et aisée; celui qui le publie est plus que capable de remplir dignement la tâche qu'il entreprend: il s'agit, pour lui, de donner la connaissance complète de la langue française à un ou à plusieurs élèves déjà plus ou moins avancés. Cet enseignement comprendrait: la correction et la pureté du langage, la littérature, etc. et, on le désirait, la versification—le tout par une méthode aussi claire que rapide et infaillible.

Celui qui s'offre ici comme précepteur a seulement sa femme, tous deux aussi dignes qu'honorables....et bien connus en Louisiane. Il demande, comme rémunération, un logement décent et une nourriture convenable pour tous deux, sans appointements.

S'adresser provisoirement à M. François Philippe, imprimeur, rue de Chartres No 66.

21 sept—

COVINGTON,

Paroisse St Tammany, Louisiane.

CRYSTAL SPRING PRIVATE BOARDING HOUSE,

Pension privée,

Tenue par

Mme F. GONTHIER.

OUVERTE en été, pour les personnes aux quelles les bains d'eau minérale et le climat si salubre de Covington sont recommandés; en hiver, pour les chasseurs de la bécasse, de la bécassine, de la perdrix, du chevreuil, de la dinde, etc.

PRIX—$1.50 par jour; $40,00 par mois.

20 sept—

## Soumissions pour concessions et privilèges.

Exposition universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL, No 74 rue Baronne, Nlle-Orléans, 18 septembre 1884.

DES soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI, 11 octobre 1884, à midi, pour les concessions et privilèges ci-après, sur le terrain et dans les bâtisses de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, dans le Parc, supérieur de la ville, Nouvelle-Orléans, laquelle doit être inaugurée le 1er décembre 1884, et close au plus tard le 31 mai 1885.

RESTAURANTS

Un restaurant dans la Bâtisse principale de l'Exposition, situé dans la galerie formant l'angle Sud-Ouest du bâtiment dominant l'intérieur de l'édifice et ayant vue sur le fleuve et toute la façade du parc du côté du fleuve. La salle a 250 pieds de longueur sur 80 pieds de largeur, peut contenir quatre mille personnes et prend jour par de nombreuses fenêtres sur trois côtés et des chassis vitrés au plafond. L'acquéreur de ce privilège sera tenu de construire une cuisine à l'épreuve du feu à la satisfaction du "Bureau des Assureurs" et à une distance de 25 pieds au moins du mur dans le fond de l'édifice.

Un restaurant dans la bâtisse des Etats-Unis et des Etats, situé dans la galerie formant l'angle sud-est de l'édifice et dominant le lac et les fontaines. La salle a 80 pieds de longueur sur 40 pieds de largeur, reçoit le jour au moyen de nombreuses fenêtres sur deux côtés et ouvre dans l'intérieur du bâtiment. L'acquéreur de ce privilège sera tenu de construire une cuisine à l'épreuve du feu, à la satisfaction du Bureau des Assureurs à une distance de 25 pieds au moins du mur qui s'élève au sud de l'édifice.

Un Restaurant sur le terrain de l'Exposition dans l'avenue principale, entre le Jardin de l'Horticulture et de la Galerie des Arts

Un Restaurant sur le terrain de l'Exposition, entre l'édifice consacré à l'exposition des Etats-Unis et des différents Etats et l'Avenue St Charles.

PRIVILEGES POUR LE DEBIT DE BIERE (LAGER).

Cinq emplacements pour la vente de la Bière (Lager) seulement, sur le terrain même de l'Exposition et près de chacun des différents bâtiments.

PRIVILEGES POUR DEBITS DE CIGARES ET DE TABAC.

Cinq emplacements pour la vente de cigares et de tabac, sur le terrain même et à côté de chaque débit de bière.

JOURNAUX ET REVUES.

Un emplacement pour la vente des journaux et revues, dans chaque bâtiment, à l'exception de l'"Art Hall" et de l'"Horticultural Hall".

MAIS GRILE (POP CORN)

Un privilège exclusif pour la vente de maïs grillé (pop corn).

PISTACHES.

Un privilège exclusif pour la vente des pistaches.

CIRAGE DE CHAUSSURES.

Un privilège exclusif pour le cirage des chaussures.

SALONS DE BARBE.

Cinq salons de barbe à tenir sur le terrain de l'Exposition.

HUITRES ET PALOURDES.

Six emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente des huîtres et des palourdes crues.

CIDRE.

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente du cidre seulement.

LIMONADES.

Douze emplacements pour la vente de la limonade seulement.

CAFE, THE, CHOCOLAT ET SANDWICH

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente du café, du thé, du chocolat, des sandwiches, et un autre emplacement destiné au même but dans l'édifice, pour l'agrément public.

SODA, MEAD ET EAUX MINERALES.

Quatre emplacements pour la vente du soda, du mead et des eaux minérales, dans la Bâtisse principale de l'Exposition. Quatre emplacements pour la vente du soda, du mead et des eaux minérales dans l'édifice consacré à l'exposition des Etats Unis et des différents Etats.

Huit emplacements pour la vente du soda, du mead et des eaux minérales distribués sur le terrain de l'Exposition.

FRUITS ET NOIX.

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente de fruits frais et de noix, excepté les pistaches.

CANDIS.

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la fabrication et la vente du candi.

BUFFET.

Un Buffet qui sera situé au centre de l'édifice principal de l'Exposition, comprenant un espace de 175 pieds sur 75, immédiatement en arrière de la scène du "Music Hall" avec privilège de vendre du Soda, du Mead, des Eaux Minérales, du lait frais, du petit-lait (buttermilk), des crèmes à la glace, sorbets, biscuits glacés, limonades, gâteaux, pâtisseries et articles de confiserie.

CARTES DE VISITE.

Cinq emplacements dans les différents édifices avec le privilège d'écrire et de vendre des cartes de visite.

AGREMENT PUBLIC.

Un privilège exclusif pour la construction et l'exploitation des édifices et accessoires nécessaires au confort public, comprenant un vestiaire, salle de repos avec un privilège pour une salle de lecture; aussi un privilège pour la vente du café, du thé, du chocolat, du lait, du buttermilk et des sandwiches.

BALLES DE COTON, EN MINIATURE.

Un privilège exclusif pour la vente et la fabrication de balles de coton en miniature.

BOULANGERIE.

Un privilège exclusif pour la construction d'une boulangerie et le privilège de faire et de vendre tout espèce de pains.

BATEAUX A RAMES.

Un privilège exclusif pour l'exploitation des bateaux à rames sur les lacs du parc.

MEDAILLES—SOUVENIR.

Un privilège exclusif pour la fabrication et la vente de médailles commémoratives de l'Exposition, dont le dessein et le travail devront être approuvés par le Conseil d'Administration.

COFFRES DE DEPOT.

Un privilège exclusif pour l'établissement de coffres de dépôt à l'usage des déposants et qui seront placés dans la bâtisse principale de l'Exposition.

FAUTEUILS ROULANTS.

Un privilège exclusif pour exploiter les fauteuils roulants sur le terrain et dans les bâtisses de l'Exposition, allée en asphalte.

OBJETS EN IVOIRE VEGETAL.

Un privilège exclusif pour la fabrication et la vente d'objets faits en ivoire végétal.

SILHOUETTES.

Un privilège exclusif pour le découpage et la vente de silhouettes.

CANNES (WALKING CANES).

Trois privilèges pour la vente de Cannes et Sticks; un des débits devant être situé dans la bâtisse principale, un autre dans l'édifice du gouvernement et des Etats et un troisième sur le terrain de l'Exposition.

PARASOLS ET PARAPLUIES.

Trois privilèges pour la vente de Parasols et de Parapluies; un des débits devant être situé dans la bâtisse principale, un autre dans l'édifice du gouvernement et des Etats et un troisième sur le terrain de l'Exposition.

AVIS SPECIAL.

Les acquéreurs de privilèges à exploiter sur le terrain de l'Exposition devront construire leurs propres édifices et les dessins devront être approuvés par le Directeur Général.

Toutes les concessions et tous les privilèges non compris dans la liste ci-dessus et ne violant aucun des privilèges ci-dessus seront vendus par la Direction à la suite de demandes de soumissions cachetées ou de toute autre manière.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'une liste du prix que les soumissionnaires se proposent de demander. Le nombre et la location de tous les débits non spécifiés seront sujets à l'approbation du Directeur Général.

Les personnes soumissionnant pour les privilèges mentionnés dans la liste ci-dessus devront dans tous les cas indiquer un prix pour chaque privilège pour la durée entière de l'Exposition. Aucune soumission proposant le paiement d'un droit ou d'une commission, ou un partage des bénéfices ne sera prise en considération.

Toutes les soumissions devront être suivies par un contrat par écrit et les paiements avoir lieu dans les dix jours qui suivront l'acceptation des dites soumissions.

Le soussigné se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions.

Les règlements suivants relatifs aux concessions et aux privilèges sont publiés pour l'information de qui de droit:

1. Tous les acquéreurs de concessions ou de privilèges devront faire leurs demandes pour l'espace qu'ils désirent sur les blancs préparés à cet effet.

2. Tous les acquéreurs de concessions ou de privilèges sont soumis aux règlements généraux qui existent actuellement et à tels règlements généraux qui pourront être adoptés dans la suite.

3. Tous les acquéreurs de concessions ou de privilèges s'acquérant que l'espace qui leur est concédé, ils doivent pourvoir à leurs propres frais aux constructions nécessaires aux plateformes, grillages, cloisons, comptoirs, vitrines et autres accessoires dont ils auront besoin.

4. Les acquéreurs de concessions ou de privilèges ne pourront vendre leurs articles ou distribuer leurs cartes et leurs annonces que dans les limites de l'espace qui leur est concédé, le colportage sera défendu sur le terrain et dans les édifices.

5. Les différents emplacements concédés seront désignés par le chef des Installations avec l'approbation du Directeur-Général.

6. Aucune exposition ne sera tolérée soit sur le terrain ou dans les bâtisses pour lesquelles il aurait réclamé des visiteurs un prix additionnel d'entrée.

7. Il ne sera accordé aucune concession ni aucun privilège pour l'établissement dans l'enceinte du Parc, de carrousels, chevaux de bois, montagnes russes ou tout autre amusement du même genre, ou encore pour l'érection de pavillons ou de baraques dédiées à des spectacles exigeant, de la part des visiteurs, directement ou indirectement, le paiement d'un prix d'entrée.

8. Aucune concession ni aucun privilège ne sera accordé soit dans "l'Art Building" ou "Horticultural Hall", si ce n'est pour la vente d'articles compris dans les groupes et les classifications indiqués et pour la vente du Catalogue Officiel et du Guide Officiel.

9. Aucune concession et aucun privilège ne seront accordés sur le terrain concédé au Gouvernement des Etats-Unis ou aux différents Etats et Territoires, ou aux Gouvernements Etrangers, sans le consentement et l'approbation du Directeur-Général, et dans aucun cas ces concessions ou privilèges ne devront porter atteinte à ceux qui ont déjà été vendus

10. Il ne sera pas vendu de privilèges pour tenir des buvettes dans l'intérieur des bâtiments de l'Exposition.

11. Les loteries et tombolas de tous genres sont défendues dans l'enceinte du Parc.

12. Le jeu, sous quelque forme que ce soit, ou faisant partie d'une exposition quelconque, d'une concession d'un privilège, etc., est absolument interdit, et toute infraction amène à la perte de droits acquis.

13. Les exposants faisant fonctionner des machines peuvent obtenir l'autorisation de vendre les articles qu'ils fabriqueront sur les lieux, en vertu des règlements généraux et de tels règlements spéciaux qui seront jugés nécessaires; et, dans ce cas, la Direction prélèvera quinze pour cent du montant brut de la vente. Les paiements se feront le 1er et le 15 de chaque mois d'après le rapport du fabricant indiquant le montant brut de la vente de chaque jour.

14. Il sera établi comme condition dans chaque contrat passé avec les exposants et chaque permis accordé pour la vente d'articles fabriqués, que le Directeur-Général ou le Chef des Installations pourra se présenter, à quelque moment que ce soit, dans l'enceinte réservée aux dits exposants pour s'assurer que les règlements sont observés et empêcher qu'ils ne soient violés.

15. Des soumissions cachetées seront demandées dans tous les cas où la nature de la concession ou du privilège le permettra; toutes les soumissions acceptées devront être suivies de contrats écrits et les soumissionnaires devront s'acquitter intégralement dans les dix jours qui suivront l'avis de l'acceptation.

16. Quand il sera offert plus d'un privilège, le soumissionnaire offrant le prix le plus élevé aura le premier choix des différents emplacements celui offrant après lui le prix le plus élevé aura le second choix, et ainsi de suite.

17. Tous les acquéreurs de concessions ou de privilèges seront tenus, s'il le faut, de conclure un contrat avec le Conseil d'Administration de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, accompagné de garanties suffisantes pour répondre de la fidèle exécution du dit contrat.

18. Les règlements généraux promulgués le 15 août 1883 font partie de ceux qui viennent d'être énoncés.

19. La Direction peut retirer les concessions et les privilèges accordés dans les cas de violation du règlement

Les soumissions devront porter cette suscription: "Proposals for Concessions and Privileges" et être adressées au soussigné.

E. A BURKE, Directeur-Général.

20 sept—au 11 oct

# D. MERCIER'S SONS.

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs enfants

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.

dec—1 an PP D Mar J

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET PUBLICATIONS—Nlle-Orléans, 1884.

AU PUBLIC.

LES Directeurs de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, sachant qu'un grand nombre de personnes sympathisant avec l'Exposition n'ont pas eu l'occasion d'y souscrire, et pensant que, la saison commerciale étant ouverte elles seraient disposées à accorder un appui substantiel à l'entreprise ont autorisé MM. JNO W. T. LEECH et R F SPANGENBURG à solliciter et à recueillir de nouvelles souscriptions.

E. A BURKE, Directeur-Général.

7sept—PP

Compagnie Générale Transatlantique

A. SCHREIBER, Agent,

61 rue Carondelet.

Chèques sur la Banque Transatlantique Havre ou Paris.

21 sept—

Genres Nouveaux.

MOQUETTES, VELOURS, BRUXELLES,

Avec ou sans bordure.

TAPISSERIE DE BRUXELLES, 70 cents la yarde.

Rideaux de Dentelle, Stores Rideaux Madras et Dentelle, Toiles Cirées, Linoleum, Corticine.

A. Brousseau's Son,

23 et 25 rue de Chartres.

21 sept—

Christian Woman's Exchange

Salles 41 et 43 rue Bourbon.

LE Conseil de Direction de cet "Exchange" devant exposer des travaux de femme à l'Exposition Universelle de l'Industrie qui doit s'ouvrir à la Nlle-Orléans en décembre 1884, sollicite la coopération des femmes de tous les pays. Il serait important que l'on se mît immédiatement à l'œuvre.

Le Comité de l'Exposition de l'"Exchange" fera toutes les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'Exposition, et le secrétaire de l'Association fournira les renseignements dont on pourra avoir besoin.

L'exhibition des articles envoyés aura lieu aux risques des personnes qui exposeront.

L'administration adoptera des règlements en vertu desquels des doubles des articles exhibés pourront être vendus et livrés immédiatement et d'autres articles livrés à la clôture de l'Exposition.

M. E. AUZE, Secrétaire.

12aout—

Gages. Gages. Gages.

JE prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gage par eux, de venir les payer à partir d'AUJOURD'HUI jusqu'au LUNDI 29 septembre 1884, époque à laquelle tous gages forfaits seront invariablement vendus à l'encan.

P. S.—La vente commencera LUNDI 29 septembre 1884, au coin des rues Bourbon et Conti, par l'entremise de MM. Spear & Escoffier.

18 sept— J. ANGLADE.

M. E. GARCIA,

Solliciteur pour MM. ANDERSON & DABBS, marchands de charbon.

REÇOIT des ordres pour l'excellent charbon de Montebello et d'Helena, le premier égal au Cannel anglais. Il livre immédiatement, ou à l'époque qu'on lui indiquera, au prix actuel du marché. Il se recommande à ses amis et au public.

Laisser les ordres au bureau de M. J. M. Vilavaso "K", Gallier Court, ou à la pharmacie P. Barthe, coin Ursulines et Dauphine.

26 aout—

Fabrique de corniches Crescent City.

(Crescent City Cornice Works.)

BACKUS & BRISBIN,

Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé. Chassis pour toiture brevet de Hayes, sky-light.

247 à 251 rue Magazine.

19 sept— Nlle-ORLEANS.

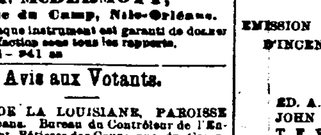

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

25avril—1 an

Avis aux Votants.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans. Bureau du Contrôleur de l'Enregistrement, Bâtisse des Cours, rue du Camp, vis-à-vis la Place Lafayette, Nlle-Orléans, 26 août 1884.—Les personnes désirant se faire enregistrer trouveront ce bureau ouvert de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, et de 4 heures de l'après-midi à 7 heures du soir, jusqu'au 25 octobre 1884, les dimanches et les jours de fêtes légaux exceptés. Le bureau sera positivement fermé après cette dernière date pour la révision et la préparation des livres (poll books).

Les certificats d'élection émis en 1880 et depuis, quand le votant n'a pas changé de domicile, seront bons pour la prochaine élection.

ROB'T. BREWSTER, Contrôleur de l'Enregistrement.

27 août—3m.

Avis.

NOUS avons l'honneur d'annoncer au public que nous avons été nommés agents généraux de la ligne Commerciale Française de steamers.

S. V. FORNARIS & CO., 153 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

8sept—1m

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

94 et 96 rue Conti,

Seul propriétaire et fabricant.

18mars—

Pianos, Orgues, MUSIQUE, INSTRUMENTS A MUSIQUE,

—CHEZ—

P. WERLEIN,

135 rue du Canal,

Le Grand Magasin de Musique du Sud.

PIANOS

Chickering et Mathushek

RESISTENT A L'HUMIDITE—SONT RECOMMANDES PAR TOUS LES ARTISTES EMINENTS.

Les prix les plus réduits:

Les conditions les plus faciles.

Bons Pianos d'occasion à $50 et au dessus.

Musique et Instruments à Musique en abondance.

Ecrire pour obtenir le catalogue des escomptes.

P. WERLEIN,

135 rue du Canal.

12sept—

PIANOS PLEYEL

—CHEZ—

GRUNEWALD

GRUNEWALD HALL,

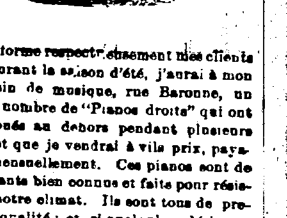

J'informe respectueusement mes clients que durant la saison d'été, j'aurai à mon magasin de musique, rue Baronne, un grand nombre de "Pianos droits" qui ont été loués au dehors pendant plusieurs mois et que je vendrai à vils prix, payables mensuellement. Ces pianos sont de fabricants bien connus et faits pour résister à notre climat. Ils sont tous de première qualité; et, si quelqu'un désire en acheter un, je suis sûr de pouvoir donner pleine satisfaction sous tous les rapports. Mes prix sont les plus réduits et mes conditions les plus faciles en ville. Venez de suite si vous désirez un bon piano à bas prix.

LOUIS GRUNEWALD,

MARCHAND DE MUSIQUE,

Grunewald Hall ou 127 rue du Canal.

27 juin—

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de

NATTES DE CHINE

nouvellement importées, d'une finesse extra ordinaire et sans contures.

Aussi sur un nouveau stock de

Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc

TAPIS!

De toutes qualités à prix réduits.

31 avril—

Compagnies d'Assurances

—DES—

Factors and Traders

49...RUE CARONDELET...49

Nouvelle-Orléans.

Capital comptant ..$1,000,000

EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.

ED. A. PALFREY, Président.

JOHN CHAFFE, Vice-Président.

T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursales:

M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 606 rue des Magasins, et M. E. A. DUCROS, 138 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.

T. F. WALKER, Secrétaire.

30mars—1anPP

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 23 SEPT. - CLASSE No 227

Tirage de 4 heures P. M.

| 1er | 2me | 3me | 4me | 5me | 6me | 7me | 8me | 9me | 10me | 11me | 12me | 13me | 14me |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 36 | 41 | 66 | 4 | 25 | 19 | 30 | 49 | 71 | 75 | 43 | 57 | 24 | |

Les tirages ci-dessus, publiés dans les principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 23 septembre 1884—4 heures P. M.

LOUIS H. FILS

J. A. A. BOUTIN

Commissaires

Les prix de nos tirages quotidiens [illegible]